Page 52. Exercice 21. Héritage.

Après de longues négociations, il a été convenu que Léa héritera de deux quinzièmes de la fortune de son oncle du bout du monde ; Florian, d'un neuvième de cette fortune ; Jean et Justine se partageront équitablement le reste.

**Quelles seront les parts respectives de Jean et Justine ?**